

II n
4709



M. 1, 659.

L. N. 1, 338.

LETTRE

DE MONSIEUR

S. L * * * * *

SEIGNEUR POLONOIS;

A MONSIEUR LE

MARQUIS C. L * * * * *

à l'Assemblée des Etats de
l'Empire à Ratisbonne.

Sur les Affaires présentes de la Hongrie, &c



A RATISBONNE,
Chez J. CONRARD EMMERICH, 1683.



LETTRE

Monsieur,

Vous m'avez donné de
bonnes assurances de la con-
tinuation de vôtre amitié,
dans la Lettre que je viens de
recevoir de vous; & par le
désir pressant que vous m'y
marqués avoir, d'apprendre
de moy ce qu'on pense en
Pologne, des troubles pré-
sens de la Hongrie. La voix
publique, dites-vous, accuse

A 2

(4)

les François , d'avoir suscit 
la guerre du Turc ; & de s' 
tre servis de la Pologne pour
faire joier ses machines , &
pour ex cutter ses desseins per-
nicieux. Si vous av s le m -
me sentiment de nos Polo-
nois ; Je vous diray , avec ma
franchise ordinaire , que vous
ne leur impos s pas en tout ;
Car il est vray que ceux de
mon pa s, depuis quelques an-
n es en  a , se sont laissez sur-
prendre aux François , & que
pour avoir agi avec eux avec
trop d'ing nuit  , ils sont en-
tr s , sans le s avoir, en com-
merce avec eux , pour plu-
sieurs pratiques mauvaises ;
comme entr'autres d'avoir

favorisé le party des Mécon-
tens de Hongrie. Ils recon-
noissent presentement, mais
peut-être trop tard, leur faute,
& commencent à craindre
qu'ils ne se soient attirés des
ennemis, qui après avoir rem-
pli leur propre Pays de carna-
ge, leur ambition & leur fu-
rieux des pourroient bien faire
tourner leurs Armes contre la
Pologne. Nous nous aimons,
Monsieur, & nôtre amitié ne
sçauroit s'accommoder de la
maxime de ces gens-là. Leur
Politique nous paroît d'autant
plus criminelle, qu'il n'est
point d'honnête vengeance,
que celle qui nous fait com-
batre avec nos ennemis main

scité
s'é-
pour
, &
per-
mê-
olo-
c ma
vous
out;
de
s an-
sur-
que
avec
en-
om-
plu-
ifes;
voir

(6)

armée & ouvertement, ny de plus indigne, que celle qui nous fait employer à leur ruine des artifices criminels & des trahifons exécrables. J'estime les Sarmates, en ce qu'ils avoient cela de bon, qu'ils n'arrétoient jamais leurs soupçons contre la bonne foy de quelqu'un, & qu'ils aimoient toujourns mieux juger des autres par leurs propres sentimens, que de les croire capables d'une malice sur des simples conjectures. Et je vous prie, Monsieur, de me rendre la même justice, dans le tems même qu'à la Diette de Ratisbonne, vous défaites la toile de Penélope, & que vous
con-

(7)

condamnés la Politique mau-
vaife de ceux de mon Pays.
Je vous avoüeray que ceux
de Hongrie, qui pour leurs
cabales & leurs feditions, ont
été bannis de leur Pays, ont
trouvé en Pologne & un azile
& des amis, qui les ont protégés.
Je reconnois même de
bonne foy, que c'est un des a-
bus de la liberté, que nous a-
vons dans l'Allemagne, qui
est la première cause de tous
les maux dont vous vous plai-
gnés. Vous pouvés conter
autant de factions & de par-
tis, soit pour la guerre, soit
pour la paix, qu'il y a de pe-
tits Rois, qui dans ces der-
niers Siécles se sont élevés à la

A 4

(8)

Royauté , & ont établi leur Trône au milieu de l'Allemagne. Après cela vous ne devés pas être surpris que nos Gouverneurs ayent accordé la grace d'hospitalité à ceux qui se plaignoient , qu'on leur ôtoit la liberté dans leur Pays, & qu'on violoit toutes les Loix pour les maltraiter à outrance ; puis qu'aussi l'humanité & le droit de voisinage ne pouvoient leur laisser refuser de les souffrir , jusques à ce qu'ils fussent reconciliés à l'Empereur leur Souverain & leur Maître. Il est encore à présumer que les François les ont protégés dans le sentiment , qu'il y avoit quelque

mérite à secourir des malheureux opprimés. J'estime aussi que les Polonois ont été portés à souffrir parmi eux ceux qui sont venus de Hongrie bannis de leur pays & dépoüillés de leurs biens, dans la pensée de les conserver à l'Empire & à la Chrétienté, & afin d'empêcher que leur désespoir ne les fit recourir au Turc, pour rechercher sa protection. Si les François ont eu pour but dans ces dernières guerres d'Allemagne d'attirer des affaires à l'Empereur & de distraire ses forces; il faut se souvenir que l'on ne doit pas regarder dans l'ennemy ou la ruse, ou la force. Je condam-

ne cependant ce procédé qui leur a fait garder un cœur ennemi dans le tems de paix, & j'ay en horreur qu'ils ayent fomenté de leurs forces & de leur Conseil les troubles de Hongrie. Cette conduite rompt les liens les plus sacrés de l'amitié & de la paix. Aussi ay-je toujours, & plusieurs autres avec moy, trouvé fort mauvais que des François fortissent de nôtre pays comme du Cheval de Troye, pour aller comme des espions dans la Hongrie & dans la Transylvanie, pour y exciter des troubles & porter d'autant plus les Mécontents à la rebellion en leur donnant de l'argent &

(II)

des armes. Toute l'Europe a sçû comme *Boharius* le Chef des Revoltés de Transylvanie, avec quelques François de la même trempe, fameux par les crimes qu'ils ont commis dans la Hongrie, ont couru çà & là, pour soulever des seditions & se joindre aux Rebelles. Toutefois l'observance inviolable, qu'on doit à un Traité de Paix si solemnel, me faisoit douter, si la France autorisoit cette conduite, & je ne pouvois arrêter plus longtemps mes soupçons sur le Roy Très-Chrétien; lorsque je faisois réflexion qu'il a été funeste aux Souverains, par plusieurs exemples; d'avoir porté

qui
en-
&
ent
de
de
ite
rés
ssi
u-
ort
or-
ne
al-
la
yl-
u-
es
en
&

des Sujets à se revolter , ou de les avoir soustenus & protegez quand ils se sont soulevés contre leur légitime Prince. D'ailleurs , je n'ay jamais été si audacieux ny si téméraire de vouloir décrier la gloire des Rois & des Souverains ; & je puis dire , que si la fortune répondoit à ma discrétion ; n'ayant fâché personne de ma vie , je serois fort heureux. Le Roy Très-Chrétien par l'heureux succez de ses armes, & la grandeur de ses exploits & de ses victoires a porté sa gloire à un si haut point ; qu'il ne doit plus qu'user de modération ; & il n'a pas besoin pour se rendre plus glorieux, d'employer

des artifices indignes. Les
 ames vrayment royales & ma-
 gnanimés, ont toujourns mé-
 prisé les conquêtes qu'on pou-
 voit acquérir, plutôt par les
 ruses, que par la force des ar-
 mes. C'est aussi dans ce senti-
 ment, digne d'un grand cœur,
 que le Grand Aléxandre re-
 prit aigrement son Favori Par-
 menion, qui luy vouloit inspi-
 rer un dessein artificieux; en
 luy disant, qu'il n'appartenoit
 qu'aux voleurs de recourir aux
 trahisons, comme à l'unique
 moyen d'exercer leur brigand-
 dages. Toutefois parce que
 Messieurs les Ministres des
 Princes sont tous gens zéléz,
 plus que de raison, pour leurs

u de
 gez
 on-
 ail-
 au-
 de
 des
 z je
 ré-
 on;
 ma
 Le
 eu-
 z la
 de
 re à
 loit
 on;
 en-
 yer

(14)

emplois ; & qu'ils tiennent ,
qu'à bon droit, ils peuvent faire
toute sortes d'injustices ,
pour les intérêts de leur Sou-
verain, pourvû qu'avec cela ils
trouvent leur compte ; j'ay
pensé qu'il en pouvoit bien é-
tre de même en France. Pour
m'assûrer dans ce sentiment,
j'ay voulu apprendre de ces
Messieurs , qui tiennent icy la
banque de l'argent de France,
(car nous ne manquons pas
de ces Polonois , qui aiment
mieux vivre dans la servitude
des François , que de se con-
tenter de la liberté de Polo-
gne,) quelles grandes affaires
avoient les François avec le
Duc de Transylvanie *Apafius*,

si attaché au parti du Turc ;
 quels étoient les desseins & les
 entreprises, & à quoy abou-
 tissoient tant d'allées & de ve-
 nuës d'*Akakia*, de *Du Ver-*
nay-Boucauld, & de tous les
 autres coureurs.

J'ay enfin compris, qu'on
 n'en donnoit point d'autre rai-
 son ; sinon que les François é-
 toient presentement en posses-
 sion, d'aller par toute Terre ;
 qu'ils y trouvoient par tout
 des Amis & des Alliés ; &
 qu'ils étoient enfin venus au
 tems, de remplir le désir qu'ils
 ont depuis long-tems, de se
 voir un jour les Maîtres du
 Monde. C'est dequoy se
 vantent ces Prophètes Fran-

çois, fondant leur espoir & leurs prétensions sur ce principe, qu'on ne peut autrement s'opposer à la Maison d'Autriche, qui aspire à la domination de toute l'Europe, sinon que le Roy de France se ligue avec le Turc, & que par un Traité soutenu d'un ferment fait sur les Livres Sacrés, ils s'allient & joignent leurs forces; mais vous pourrés, Monsieur, l'apprendre mieux d'Original. Comme si jamais, il pouvoit être juste de venger une injure par une autre injure, qu'on feroit à toute la Chrétienté, & par la désolation de l'Eglise nôtre Sainte-Mère.

Quand on a demandé à ces discoueurs François, quel étoit ce Prince de la Maison d'Autriche, qui inquiétoit la France pour cette *Domination Universelle*, ils n'ont scû qui nommer. Cela me fait croire, que ceux qui jugent des choses presentes, par celles qui sont passées, diront sans doute, que les François & les Turcs sont d'accord depuis long-tems; & que l'Ambassadeur de France à Constantinople, n'a pas de plus grandes affaires à la Porte Ottomane, que d'y apprendre les Négociations de l'Empereur avec la Hongrie, comme l'a dit avant moy un fameux Veni-

tien, & que l'intention secrette des François, est d'attirer la guerre dans les Provinces qui restent du Royaume de Hongrie déchiré; pour, quand il plaira à leur ambition, étendre leur domination ailleurs, par la misère des Peuples & la désolation des Chrétiens.

Cependant les Partisans de la France, crient par tout & demandent hautement, de quel avantage pourroit être à LOUIS LE GRAND, la Hongrie presque perduë? ils disent, que le Roy tâche au contraire de la conserver à l'Empereur, & que Sa Majesté l'a bien témoigné aux premiers Princes de l'Europe,

lorsque Luxembourg étant investi de toutes parts & prêt à se rendre, il a abandonné la conquête de cette importante ville, & sur laquelle il a de si justes droits, aussi-tôt qu'il scût qu'on avoit appris à Vienne, par un Courrier extraordinaire, que le Turc menoit toutes ses forces contre l'Empire, & qu'il faisoit marcher son Armée vers Belgrade, dans le dessein d'envahir dans cette guerre, toute la Hongrie & toutes les Provinces voisines d'Autriche. Que le Roy Très-Chrétien avoit donné une marque insigne de sa piété, de n'avoir pas voulu empêcher, comme il le pou-

voit à son avantage ; que l'Empereur & les autres qui sont menacés du même malheur, pûssent tourner toutes leurs forces contre l'ennemy, & d'avoir retiré toutes ses Troupes qui étoient dans la Flandre & du côté du Rhin. Nous avons tous donné de l'admiration & loué beaucoup une conduite si pleine de gloire & de piété & si digne d'un grand Roy, qui veut procurer à si haut prix la paix & la tranquillité aux Chrétiens ; & sans doute les François qui viendront après, en auroient reçu des loüanges sincères, si la chose avoit été, ou toujours paru la même

qu'on nous la disoit. Mais, graces au Seigneur, la vérité n'a pas toujourns demeuré cachée sous les prétextes spécieux dont on la couvroit.

Je passe tous les exemples des tems passés, & je dis seulement qu'après ce que les François ont fait dans ces derniers tems, on ne peut plus douter de leur mauvaise foy. Pour s'en convaincre pleinement, il ne faut qu'écouter ceux qui sont les mieux instruits des causes du bruit qui court par tout. Ils disent que toute leur exactitude à decouvrir les nouvelles ne leur a pû apprendre qu'il fut survenu quelque accident qui

donnât occasion au Turc de faire la guerre ou dans l'Asie ou dans la Grèce, ou dans la Theſſalie, ou dans quelque'une de ſes Provinces éloignées: que cependant dans ce même tems ils ont vû dans diverſes Lettres des Emiſſaires François qui ſont diſperſés dans Conſtantinople, dans la Tranſylvanie & dans la Hongrie, comme l'année dernière le trentième du mois de Decembre la guerre fut reſolue & jurée contre l'Empereur, dans le Palais de Conſtantinople & au Conſeil ſacré que les Turcs appellent Divan, où préſidoit *Muphtius* le grand Pon-

tife de la Religion Mahometane. Ce qui nous donne affés à connoître les auteurs & les moyenneurs de cette guerre ; & qui nous fait voir clairement que les François n'ont point eu honte , non plus que si c'eût été pour eux une belle action , de prendre leur Conseil dans le Divan & de s'applaudir du succès de leurs négociations, comme ils ont fait dans leurs Lettres écrites çà & là aux Rebelles , qui se font congratulés avec eux , d'avoir attiré le Turc à leur secours. Les uns & les autres se promettent dans ces Lettres tous les avantages qu'ils en attendent , qui ne

vont à guère moins, qu'à voir
 l'Empereur chassé de ses
 meilleurs Etats & le Turc
 avancé dans la Chrétienté,
 déferant des Couronnes aux
 uns, & donnant des récom-
 penses aux autres, selon qu'un
 chacun aura travaillé avec luy
 à la liberté de la Hongrie.

Je n'avance pas cecy sur un
 faux bruit qui ait couru parmi
 le peuple; j'en ay des témoi-
 gnages assurés & convaincans,
 & les personnes de qui je les
 tiens, méritent qu'on se fasse
 un point de Religion de les
 croire de bonne foy.

Si vous balanciés, Mon-
 sieur, à juger des François sur
 ce que je viens de vous dire;
 &

& si vous persistiés toujours, à croire, que les Polonois ont été d'intelligence en tout ce-cy avec les François. Je vous prierois d'examiner avec cette équité qui vous est ordinaire ; si ce que je viens de vous rapporter, n'est pas suffisant, pour lever tous vos soupçons.

Il n'y a personne qui ignore qu'à l'Assemblée de l'année dernière, nos illustres Hongrois firent sonner fort haut, que ceux de leur Pays, qui ont été contrains de se retirer ailleurs ; n'avoient vécu que du secours d'argent, qu'ils avoient reçû des François ; qu'ils ne vouloient point faire leur paix avec l'Empereur,

B

voir
ses
Turc
enté,
aux
om-
u'un
c luy
ir un
armi
moi-
cans
e les
fasse
e les
Mon
is sur
dire;
&

dont la clémence alloit jusques-là, que de la leur offrir, & qu'ils étoient résolus de poursuivre leur pointe, assûrez des promesses qu'on leur faisoit. Aussi après cela *Akakia* renouvela & rétablit plus fortement que jamais, la Ligue & l'Alliance avec les Mécontents de Transylvanie. On vit aussi les Emissaires François, sans honte de violer le droit des Gens & au mépris du Traité solennel de Paix; quoy qu'ils eussent été surpris manifestement dans le complot secret, ont couru depuis, plus que jamais & avec une audace, comme si tout leur étoit permis.

Vous, qui me connoissés,
vous pouvés bien vous imagi-
ner quel chagrin c'étoit pour
moy, de voir que la Pologne
ma patrie, fut le lieu de la
Scène de toutes les perfidies;
sans qu'il se trouvât un Polo-
nois qui instruisist le monde
de ce qui se passoit.

Cependant l'Empereur a-
vec sa clémence ordinaire,
laisa passer l'hiver suivant aux
Mécontens de Hongrie, dans
tout le repos & l'assurance
qu'ils pouvoient souhaiter;
pour les porter par cette con-
duite douce à mettre bas les
armes, à rentrer dans leur de-
voir, & à vivre dans son o-
béissance, paisibles dans leur

pays ; & j'estime qu'alors ils alloient revenir pour toujours de leur revolte , si les artifices des François , leur eussent laissé la liberté de prendre un bon Conseil.

Nous avons appris, comme à Paris on destina cent mille florins, pour servir à fomentier le mécontentement des Rebelles de Hongrie , & pour échauffer d'autant plus le Turc : Comme cette somme a été délivrée à *Dantzic*, ville capitale de la Prusse-Royale , & déposée entre les mains d'un Banquier appelé *Fromontius* , qui l'a depuis acquittée aux Emissaires de France , en divers payemens,

afin de mieux cacher la chose. Nous avons encore scû, comme le Sieur *Du Vernay-Boucauld*, le véritable espion du Comte *Tékély*, a fait délivrer entre les mains du Sieur *Valentin Nemessan* onze mille trois cens Ducats, afin d'obliger les Mécontents de reprendre les Armes, & d'aller attaquer la Citadelle de *Zatmar*, à la Françoisé avec des flèches dorées, je veux dire, pour tâcher de gagner avec de l'argent les Soldats de la garnison ou les Habitans du lieu.

Vous l'avés scû, Monsieur, qu'en Pologne, on désaprouva hautement cette conduite

qui ne fut pas inconnuë tout-à-fait. Les principaux Officiers de nôtre Cour représentèrent en plein Palais, à l'Ambassadeur du Roy Très-Chrétien, qu'on ne vouloit plus souffrir de semblables choses. On luy dit, que de l'ordre de tout le Sénat, on défendoit aux François d'en agir, comme on avoit appris qu'ils venoient d'agir, sous peine de s'attirer l'indignation de nôtre Roy. Monsieur *De Virry* tâcha de s'en excuser; il produisit son Livre, assurant qu'on ne trouveroit point dans tous ses Comptes que les Mécontents de Hongrie eussent touché de l'argent

dont on parloit, & qui avoit tout été délivré par son ordre. C'est ainsi que la fourberie & la mauvaise foy tiennent la vérité cachée sous de faux prétextes.

Cependant vous devés sçavoir, que l'argent de France a passé en Hongrie, & qu'il y a eu des hommes commis exprés pour le faire tenir; & il n'est pas jusqu'aux femmes qui n'ayent sçû les artifices & les pratiques des François.

La Princesse *Radziviliana* veuve du Prince de ce nom, avoit défendu expressément, qu'on ne laissât passer aucun François dans ses Terres de *Scolie*, pays voisin de la Tran-

sylvanie, dans la crainte
 qu'on n'y corrompît, comme
 ailleurs, le peuple avec de
 l'argent. Cependant les Fran-
 çois, soit qu'ils ayent voulu
 tout hazarder, soit qu'ils
 ayent crû se déguiser assés,
 pour n'être point conuus, ont
 pris leur chemin par le pays,
 Fief de cette Princesse, & on
 luy en conduisit un dans son
 Château, qu'on surprit, qu'el-
 le fit mettre en prison, chargé
 de fers, & ensuite châtier
 rudement. Le Marquis de
Vitry a vû de ses yeux aussi-
 bien que toute la Cour, cét
 homme courir çà & là, con-
 traint de prendre son chemin
 ailleurs. L'exemple de cet-

te Princesse généreuse peut
convaincre toute la Terre,
qu'il y a eu des personnes en
Pologne, qui ont condamné
les artifices abominables des
Français.

· Tout le monde auroit crû
après cela, que le Sieur *Dit
Vernay*, & tous ses Sous-es-
pions seroient devenus sages
par le châtiment de leur Col-
lègue, ou qu'au-moins, ils au-
roient appris à se mieux ca-
cher. Mais ils ont fait voir
au contraire par leur nouvelle
conduite, que quand un hom-
me a passé les bornes que
prescrit l'honneur, il est capa-
ble de tout faire. Ces Mes-
sieurs les Artisans des perfi-

inte
me
de
an-
ulu
ils
és,
ont
ys,
on
on
el-
gé
ier
de
si-
ét
n-
in
t-

dies ont vû, qu'ils n'avoient point de plus belle commodité d'entretenir commerce avec l'Ambassadeur de France à Constantinople, avec les Turcs & avec les Mécontents de Hongrie, que celle qu'ils trouvent dans l'extrémité de la Pologne. Ils s'y sont toujourns tenus, & ont eu aussi souvent qu'ils ont pû des entreveües secrettes avec les Sieurs *Valentin Nemesan*, *Pierre Iaigel*, & autres Amis particuliers & grands Partisans de *Tékély*. Ils ont encore tâché de plus en plus de faire de fréquentes Conférences dans la Transylvanie, envoyant à Paris,

tantôt l'un & tantôt l'autre, avec les instructions nécessaires de toutes leurs Négociations.

Aussi l'Ambassadeur de l'Empire en cette Cour, qui étoit averti de tout, demanda à nôtre Sérénissime Roy de Pologne, qu'il plût à Sa Majesté, d'empêcher par un de ses ordres; qu'aucun François, s'il n'étoit Ambassadeur, ou s'il n'avoit quelque autre caractère d'employ, ne demeurât dans ses États. Il ajouta à sa prière la très-humble remontrance, que les anciens Traités renouvelés si souvent entre l'Empire & la Pologne, le vouloient ainsi,

pour le bien commun de la paix ; il n'oublia pas ce qu'il avoit appris des menées des François en Hongrie & à Constantinople. Cela fit que l'Ambassadeur du Roy Très-Chrétien en Pologne fut averti de la part de Sa Majesté Polonoise, de faire retirer *Akakia & Du Vernay*. On luy fit en même tems un sanglant reproche sur la conduite de ces gens-là. Le Sénat luy dit, qu'on n'étoit plus dans les termes de dissimuler depuis qu'on avoit appris, que les François excitoient de plus en plus les troubles de Hongrie, pour attirer la guerre du Turc ; qu'on sçavoit de

bonne part l'argent qu'on a-
 voit donné pour cela , les ca-
 bales qu'on avoit faites , &
 que le Sieur *du Vernay* entre-
 tenoit tous les jours. On ajoû-
 ta que cét homme étoit un
 espion & un féditieux qui n'a-
 voit d'autre affaire pour de-
 meurer aux environs de *Leo-*
polis , que celle de traiter avec
 les Turcs & les Mécontens,
 des moyens de se liguier en-
 semble , pour attirer la guerre
 en Hongrie ; qu'ainsi on le
 prioit fort de le faire retirer.
 Monsieur l'Ambassadeur ré-
 pondit , qu'il ne pouvoit point
 faire ce qu'on vouloit de luy ;
 il dit hautement , que Mon-
 sieur *du Vernay* étoit envoyé

avec luy en Pologne, pour faire les affaires du Roy Très-Chrétien leur Maître ; Il osa nier d'un ton fort asûré, que le Sieur *du Vernay*, ny luy, eussent aucun commerce avec les Hongrois, ou les Turcs : il dit au contraire, que le Roy de France avoit assés fait voir, en abandonnant Luxembourg, avec quel zèle il vouloit la paix de la Chrétienté, bien-loin de laisser lieu de soupçonner les François, de quelque mauvais dessein. Il promit pourtant, pour ôter, disoit-il, tout soupçon, que le Sieur *du Vernay* iroit à Varsovie, & que là, il exécuteroit les ordres de Sa

Majesté Très - Chrétienne.
 Cependant le Sieur *du Vernay*
 à la nouvelle de tous ces
 bruits contre luy , s'étoit reti-
 ré dans un Convent de Moi-
 nes Schismatiques de S. Basi-
 le. Toutefois cela ne donna
 pas fin aux pratiques si indi-
 gnes du nom Chrétien.

Quelques tems après l'Am-
 bassadeur de l'Empire décou-
 vrit qu'il étoit venu à *Dantzic*
 des nouvelles sommes d'ar-
 gent pour les François. Ce-
 la & plusieurs autres choses
 qu'il apprit en même tems ,
 l'obligèrent à renouveler ses
 prières auprès de sa Majesté
 Polonoise. Il eut audience en
 présence du Marquis *de Vitry*

l'Ambassadeur de France & devant tout le Sénat. Il parla long-tems, & toute son Harangue étoit des plaintes, qu'il faisoit contre la conduite du Sieur *du Vernay*; Il disoit qu'il avoit seulement changé de lieu, & non de façon de faire, & qu'il continuoit toujours ses trames dans la Pologne. Il produisit un mémoire qu'il venoit de recevoir par le dernier Courrier; par lequel il apprenoit, que le reste de l'argent que les François se font obligés de donner aux Mécontents, par la convention faite entre eux, de cent mille Florins, venoit d'être délivré à *Dantzic*. Il finit par la prière

qu'il fit à Sa M. Polonoise, de vouloir purger à la fin ses Etats de ces hommes dangereux & séditeux, qui fomentoient par toutes voyes les troubles de Hongrie. Il disoit que les malheurs de la Hongrie en attireroient à la Pologne, puisqu'aussi la tolérance qu'on y avoit, alloit au violement du Traité de paix, toujours inviolable jusques alors. Il protesta que si on ne luy faisoit point satisfaction sur ce qu'il demandoit, il seroit obligé de rendre la chose publique dans toutes les Cours des Princes : & qu'il feroit sçavoir à toute l'Europe, que les François par leurs

e &
arla
Ha-
qu'il
e du
qu'il
de
ire,
ours
. Il
qu'il
er-
ap-
'ar-
ont
Mé-
ion
ille
vré
ère

artifices & leurs pratiques abominables, font les auteurs des troubles de Hongrie, de Transylvanie, & la cause de la guerre du Turc. Qu'ils ont sacrifié à leur haine & à leur envie contre la Maison d'Autriche, les Provinces les mieux acquises à l'Empire, dans lesquelles ils ont exercé leurs incendies & leurs trahisons. Qu'ils ont fait tout cela pour rendre leur cause bonne, sur les pays qu'ils ont ravis à l'Empire, & qu'ils ne peuvent retenir par aucun droit légitime. En un mot, qu'ils ne cherchent en tout cecy qu'à faire renouveler le **Traité de Paix**, sous prétexte

qu'on l'a violé, afin qu'ils puissent plus volontiers retenir leurs usurpations, & qu'ils aient occasion de ravir ce qui reste de l'Empire.

Cette Harangue étoit forte, & on ne pût faire autrement que de presser de nouveau l'Ambassadeur de France, de faire sortir de Pologne le Sieur *du Vernay*. On luy dit donc de la part du Roy & du Sénat, qu'on ne vouloit plus se payer de vains prétextes qu'il avoit allégués pour le retenir. Alors Monsieur le Marquis *de Vitry* déclara, (ce qu'il n'avoit osé faire dans l'autre occasion, se réservant sans doute pour celle-cy,) que

Monsieur *du Vernay-Boucauld*, étoit Ambassadeur avec luy pour le Roy de France. Il en vint là, pour le sauver par la qualité d'Ambassadeur, en le mettant sous le droit des Gens.

Cette déclaration ferma la bouche à nos Polonois ; ils ne songèrent plus à demander la sortie de celuy qui étoit véritablement l'auteur des rebellions de la Hongrie ; ils ne dirent pas un petit mot pour arrêter sa licence par de justes avis. Au contraire, ils promirent à l'Ambassadeur, qu'on laisseroit au Sieur *du Vernay* son Collègue prétendu, toute la liberté d'a-

gir pour son Maître.

On ne peut guère excuser cette conduite molle & complaisante des Polonois, qu'en disant, que sans doute, ils se souvinrent en cette occasion, que les François depuis quelque tems, ne font point de plus grande quéréelle, que lors qu'on touche tant soit peu à leurs Ambassadeurs, ou à leurs Agens, qui courent impunément par tout pays. (Ce sont les paroles de *Charles Paschal François*, dans le *Commentaire* qu'il a fait de *Legation*.) Et font comme les loups qui éloignent les brebis de la main du Pasteur, pour ensuite les dévorer. En effet,

c'est sur les accusations frivoles, que les François pour avoir prétexte de faire la guerre, ont crié si fort autrefois, & depuis peu même contre l'Allemagne, disant, qu'on violoit le droit des Gens, & qu'on rompoit les liens les plus sacrés de l'humanité & de la paix envers leurs Ambassadeurs. Cependant dans le même tems, ils dissimuloient & souffroient, sans dire mot, les injures atroces & les traitemens les plus rudes qu'on faisoit à leurs Ambassadeurs à la Porte Ottomane.

Il faut que je vous dise icy, Monsieur, que si vous êtes

surpris qu'on ayt souffert en Pologne les Emissaires de France, sous la qualité prétenduë d'Ambassadeur : en Pologne on a raison de l'être davantage, de voir que les François sont reçûs dans les premières Cours d'Allemagne avec plaisir & avec beaucoup de caresses, quoy qu'on ayt tant de raison de se défier de leurs intentions.

Cela me fait ajoûter, mon cher Monsieur, qu'on verroit encore aujourd'huy parmy vous subsister l'observance des loix, l'amour pour la patrie, l'obéissance & le respect dûs à l'Empereur, pour lesquels on étoit si exact le

frivo-
our a-
guer-
ois, &
e l'Al-
i vio-
, &
s les
té &
Am-
dans
limu-
s dire
& les
rudes
mbaf-
man-
e icy,
s êtes

Siécle dernier ; Si les François n'eussent été les premiers à changer ce bon ordre par la conjuration qu'ils firent avec les Turcs. Alors, il est vray, on publia en Allemagne une Loy qu'on fit à une Diette; par laquelle on défendoit toute sorte de commerce dans l'étenduë de l'Empire avec les Turcs, & avec les François leurs Alliez; pour empêcher de germer les semences de division & de revolte, que cette nation perfide jette par tout où elle a l'entrée. Dés lors on ne souffrit plus d'Ambassadeur de France dans pas une Cour d'Allemagne, on ne se fia plus aux François; &

à

à peine les Princes de l'Empire, vouloient-ils recevoir des Lettres de ce pays-là. Maintenant les choses ont bien changé, & nous pouvons bien nous écrier à la veuë des malheurs présents de l'Allemagne, *O tempora! o mores!*

Cependant tout le monde n'a pas les mêmes sentimens pour les François. Je veux pour vous en convaincre, vous rapporter un exemple autant imitable, qu'il seroit extrêmement avantageux à l'Allemagne, si on vouloit y agir de même. Il est de Pologne. Le Châtelain de *Premise*, voyant que Sa Majesté Polonoise ny le Sénat ne chaf-

C

Fran-
niers
par la
avec
vray,
e une
iette;
t tou-
dans
avec
Fran-
empê-
ences
, que
te par
Dés
l'Am-
ns pas
e, on
ois; &
à

soient point les espions de France, voyant d'ailleurs que leurs machines réussissoient de mieux en mieux, & qu'ils alloient faire périr, par la guerre du Turc qu'ils attiroient, un million de Chrétiens innocens, refusa l'entrée de son village de *Nimirovie*, au Sieur *du Vernay*, & assembla un nombre d'hommes pour le contraindre à passer par ailleurs; tant il craignoit cét homme, dont il sçavoit tant de choses.

On ne manqua pas d'en faire de grandes plaintes. Le Marquis *de Vitry* en fut extrêmement irrité & chercha les moyens d'en tirer vengeance.

Et comme il est Ambassadeur du Roy Très-Chrétien, il s'en alla droit au Louvre, pour exposer à sa façon, à Sa Majesté Polonoise, l'affront & le mauvais traitement qu'on avoit faits, contre le droit des Gens au Sieur *du Vernay* son Collègue; il osa demander pour satisfaction la détention du Châtelain. Le Roy ne pût souffrir cette hardiesse, & il luy dit d'un ton fort animé, qu'il étoit inutile de couvrir le Sieur *du Vernay* de la qualité d'Ambassadeur, & qu'on sçavoit assés les tragédies qu'il jouïoit sous le vain prétexte d'Ambassade; qu'on avoit découvert toutes les machines

des François, & toutes leurs conventions avec les Turcs; qu'on nomme les lieux des entreveües d'*Akakia* & de *du Vernay*; qu'on sçait leurs résolutions & leurs desseins; qu'on peut dire exactement combien on a fait passer d'argent de France en Hongrie, & de quelle manière on a employé, la violence, la tromperie & les artifices criminels contre l'Empereur & au malheur de la Chrétienté.

L'Ambassadeur voulut se relever de ce qu'on imposoit, disoit-il, à ceux de sa Nation. Il pensoit qu'il n'y avoit personne qui pût convaincre les François de ce qu'ils faisoient

en ce pays. Mais le Roy qui s'échauffoit, ne voulut point l'écouter. Il luy dit seulement, qu'il feroit un pari avec luy de dix mille Pistoles, qu'on luy prouveroit invinciblement tout ce qu'il venoit de dire.

Je ne vous dis rien icy, Monsieur, que je n'aye vû & entendu; & si vous aviés été présent, vous auriés pensé comme moy, entendre parler Ciceron dans le Sénat de Rome, à la place du Roy de Pologne, *Jusques à quand, Catilina abuserés-vous de nôtre patience? jusques à quand vôtre fureur se joüera-elle de nous? à quoy aboutira vôtre audace?*

ignorés-vous que tous vos des-
seins nous sont connus ? ne
voyés-vous pas que tous mes
Citoyens sont convaincus, de la
conjurat[i]on que vous tramés a-
vec les Mécontens de Hon-
grie & avec les Turcs ?

Le Marquis de Vitry ne
pressa plus l'immunité des A-
gens de France. Il ne pria
plus comme Catilina, qu'on
n'eût point de sentimens si té-
meraires de luy & des siens,
que personne ne crût ; que
quand la Hongrie seroit per-
due, on auroit besoin des
François. Il parut tout é-
tourdi de ce coup. Il se tut,
& son silence confirma assés
la chose. Tous les autres

François, qui étoient là-pré-
sens, consternés, tenoient
leurs yeux fixés vers terre;
& ils ne les relevoient que
pour s'entre-regarder les uns
les autres, comme pour s'ac-
cuser. Tant il est vray, que
le reproche intérieur de la
conscience, & la force secret-
te de la vérité, abbat les plus
audacieux & les plus furieux!
& que reduisant les Criminels
à un silence honteux, leur fait
faire une espèce de confession
de leurs crimes.

Vous avés-là, Monsieur, u-
ne histoire agréable à dire à
ceux de vos Compatriotes,
qui sçavent si bien louer, tout
ce que les François font, &

s des-
ne
mes
de la
és a-
lon-
ne
es A-
pria
u'on
si té-
ens,
que
per-
des
é-
tut,
ffés
tres

d'honnête & de mauvais. Après cela, vous pouvés leur demander, s'ils attendent une bonne paix avec les François, parce qu'ils étevent magnifiquement les biens & les douceurs de la paix.

Si les Manes de l'Empereur Tibére venoient des Enfers, se présenter à votre Assemblée composée des Etats de l'Empire; avec combien de justice vous reprocheroient-ils, & vous diroient-ils; O Hommes nez pour la servitude! votre facilité ira-elle jusques à ne pas croire, qu'on puisse seulement imaginer ce qu'on se fait, ouvertement & aux yeux de tout le mon-

de, qu'on voit & qu'on touche à la main. Je le dis ainsi, parce que je sçay, qu'il y en a quelques-uns parmy vous, qui ont des sentimens assés douteux sur les François, pour balancer sur ce qu'ils doivent penser d'eux; s'ils doivent les soupçonner de ne pas garder la paix de bõne foi, ou s'ils doivent les accuser de s'être ligués avec les Turcs.

Mais je croy aussi, ce qui est beaucoup mieux, qu'il se trouvera plusieurs Allemans, qui parleront hautement de lever les pièges qu'on leur tend, & de travailler à défendre la liberté de la patrie. Il me souvient encore de ce que j'ay vû en Allema-

A-
leur
nt u-
ran-
ma-
les
pe-
En-
Af-
ats
ien
he-
ils;
ser-
elle
on
ce
ent
on-

gne lorsque j'y faisois voyage. Au-moins, je ne doute point, que si vous vouliés vous unir pour rétablir la gloire de l'Allemagne; & si vous vouliés soutenir la valeur de vos Ancêtres, vous ne pûssiez vivre comme des Rois chez vous, & vous rire à plaisir de ceux qui se sont rendus esclaves des François.

Mais quel party prendre dans une si grande diversité de sentimens, & parmi tant de sujets de crainte de côté & d'autre. Mon sentiment est peu de chose, mais si vous vouliez m'en croire; vous jugeriés que vous avés plus de raison de craindre ce

qui vous menace du côté d'Orient, que de par tout ailleurs. Car que devés-vous attendre de la guerre du Turc, que la ruine entière de vos biens & la désolation extrême de votre pays. C'en est fait de votre liberté, de votre Religion, de votre vie, & de tout ce que vous pouvés perdre dans le monde.

Ainsi puisque vous avés encore du tems de penser à ce que vous avés à faire. Représentez-vous quelquefois, vos autels, vos maisons, vos femmes, vos enfans, & votre patrie, venir à vous, vous conjurer par tout ce qu'ils méritent de vous, de ne pas les

age.
oint,
unir
l'Al-
aliés
An-
ivre
ous,
eux
des

ndre
rfité
tant
cô-
enti-
ais si
ire;
avés
ce

laisser en proye à vos ennemis communs, & de prévenir les malheurs qui menacent leur liberté d'une dure servitude.

Si vous m'allés dire, qu'Hercule même, n'oseroit se battre contre deux; qu'il faut donc à tout prix traiter avec les François. Vous pourrés encore ajoûter, si vous voulés que le Royaume de Hongrie est d'une beaucoup plus grande considération & conséquence, puisque c'est le boulevard de la Chrétienté, que n'est la ville de Strasbourg. Qu'il faut faire en cette occasion, comme fait le Pilote prudent durant la tempête, qui aime mieux jet-

ter ses marchandises dans la
 Mer, que de s'exposer à per-
 dre tout, en voulant tout gar-
 der. Mais je vous diray aussi,
 que vous avés lieu de craindre
 qu'il n'y ait quelque serpent
 caché sous ces belles feüilles.
 Les François ont soulevé les
 Turcs, vous devés en être
 persuadés. Ceux-cy ne seront
 pas plûtôt entrés en Autri-
 che; ils n'auront pas assié-
 gé Vienne, comme af-
 sûrement ils l'assiégeront;
 désolé tout le pays d'a-
 lentour; mis enfin l'Alle-
 magne dans une extrémi-
 té désespérante: que les
 François invités par vos
 prières, viendront volontiers

vous faire offre de leur secours. Mais au lieu d'eau pour éteindre le feu, ils porteront de l'huile pour l'allumer davantage.

Je ne vous dis pas, Monsieur, plusieurs autres choses que je pense là-dessus. J'ajoute seulement, qu'il me semble voir une Histoire à-peu-près de même, que celle qu'on nous dit d'un Empereur Romain, qui s'étoit mis dans la tête de faire mettre le feu aux quatre coins de Rome; pour avoir, disoit-il, le plaisir de voir un incendie pareil à celui de Troye, & d'avoir par là, occasion de faire du bien au misérable Citoyen, qui

viendrait se plaindre de sa misère & de ses malheurs. Néron dás cette cruelle image, ne cherchoit, peut-être, que la gloire de bâtir une ville nouvelle, & de l'appeller de son nom.

Si vous m'en croyés; tâchés avant toutes choses de lever les pièges qu'on vous tend. Le Roy de France, est comme tous les autres Princes Chrétiens, dans l'obligation de prendre vôtre défense contre les Turcs; & vous aurez si peu de peine à obtenir son secours, qu'il en est déjà d'accord avec vôtre ennemy. Mais qu'en arrivera-il? Vous viendrez infailli-

blement à vous quereller les uns les autres, parceque les uns seront contents & les autres mécontents. Tandis que vous vous amuserés à ces contestes, les François feront leur jeu, & vous vous trouverés à la fin soumis à leur domination, duppés, vaincus, esclaves, & sans oser le dire.

N'attendés donc pas à disputer des droits & des intérêts, au tems que le bruit des armes & la fureur de la guerre vous empêcheroient d'écouter les loix. Soyés les Horaces, & non les Curiaces de vôtre Patrie. Enfin souvenez-vous, que les membres séparés du chef ne font que languir

comme des cadavres. Soyés
fidèles à vôtre Souverain, à
l'Empereur, vôtre légitime
Prince. Il est monté sur
le Trône par un droit avoué
de toute la Terre; il s'y
est toujours soutenu avec
gloire; vous vous êtes ac-
coutumés à luy obéir, & il
s'est toujours appliqué à vô-
tre conservation. Vous luy
devez rendre toute sorte
de devoirs, si vous voulés
avoir en luy, un Prote-
cteur & un Père; & si vous
craignés d'attirer sur vous
la colére du Ciel. Quel-
le lumière auront les Pla-
nettes, s'ils offusquent le
Soleil. Si vous préférés

la Lune cachée sous les Lys,
 au Soleil que regarde vôtre
 Aigle; si vous aimés mieux
 être esclave du Roy de Fran-
 ce, qu'obéir à l'Empereur;
 tout ira de mal en pis pour
 vous; en punition de vôtre
 parjure & manque de foy,
 vous attirerés sur vous toute
 la cruauté des Barbares.

Vous n'ignorés pas le re-
 proche qu'on vous fait, que
 les Allemans sont les seuls, qui
 désirent d'être sous une do-
 mination étrangère & qui
 manquent d'amour pour leur
 patrie. On ne peut pas avec
 justice nous faire le même
 reproche; & l'Allemagne
 trouvera toujourns dans les

Polonois, toute sorte d'attachement & de service. Nous prévoyons les malheurs qui nous menacent, & dans cette vûë, l'exemple de nos Peres, la foy promise, & l'inclination qui nous est commune, nous portent fortement à la défense de nôtre patrie.

Je sçay, Monsieur, que pour vous rendre sensible à tout ce que ma sincérité & mon amitié m'ont fait dire, je n'ay besoin que de vous le représenter. Il ne me reste, qu'à vous prier, de me dire vos sentimens avec la même franchise, afin que mon esprit forte de l'inquiétude ou

s Lys,
vôtre
nieux
Fran-
reur;
pour
vôtre
foy,
toute

e re-
que
s, qui
do
qui
leur
avec
même
agne
les

(68)

la veüe des maux présens, &
la crainte de ceux qui nous
ménacent, l'a mis. Il est
tems que vous lisiez les pièces
que je vous envoie. Adieu.

A mon Château, le 1. Sept. 1682.

DIS.

DISCOURS
DE MONSIEUR
ZIEROWSKI,
AMBASSADEUR
de l'Empire en Pologne;

*Prononcé dans le Palais Royal,
devant Sa Majesté Polonoise,
& en présence des Princes,
Grands, & Ambassadeurs en
cette Cour; à Iavorovie, le
6. Octobre, 1682.*

TRE'S GRAND ROY,

Il m'est tombé en main,
entr'autres Livres, celuy de

la vie , des actions & des emplois du Cardinal Commen-
don , qui fut envoy  du Pape
en cette Cour , en qualit  de
L gat extraordinaire durant
l'Empire de Sigismond & du
r gne d'Henry de Valois. J'y
ay remarqu  que ce Cardi-
nal avoit pour maxime, de ne
r pondre jamais que par un
silence affect  & par un m -
pris   tout ce que ses ennemis
pouvoient luy faire, ou luy di-
re de f cheux. Sans doute
que de son tems l' tat des
choses , les m eurs & les es-
prits  toient bien autres qu'ils
ne sont   pr sent. Au-moins
une longue exp rience me les
a fait juger bien diff rens , &

je connois , que je ne puis sans
 un grand désavantage, taire
 ny dissimuler une chose qui
 me choque extrêmement. J'ay
 appris que les Ministres du
 Roy de France , firent courir
 il y a quelques jours , des Let-
 tres qui portoient, comme
 des témoignages assurés , que
 l'unique affaire de l'Envoyé
 de Sa Majesté Impériale à la
 Porte Ottomane , étoit de
 tâcher par toute sortes de
 voyes de tourner la guerre &
 les armes du Turc contre la
 Pologne.

Il n'est personne qui ne
 voye, & Vôte Majesté ne
 pourroit s'empêcher de le
 voir, combien cela est inju-

rieux à l'Empire, & à quelle fin on le fait. On parle ainsi pour mettre en désunion deux Royaumes qui dans la conjoncture présente, ont tous deux, tout l'intérêt possible d'être étroitement unis. Mais les Lettres n'ont pas eu tout l'effet qu'on en attendoit. Les esprits de cette Cour n'ont pas été si crédules que d'y ajouter foy. En Pologne, on a trop d'assurances de la piété & de la bonne foy de ceux de la Maison d'Autriche, pour croire que l'Empereur mon Maître, donne de commissions si basses & si indignes à ses Ambassadeurs. Il n'est personne icy qui puisse douter
que

que Sa Majesté Impériale seroit autant sensible à la perte de la Pologne qu'à celle de la Hongrie, puisqu'Elle a autant d'intérêt de conserver l'une que l'autre.

Je ne viens pas icy, GRAND ROY, vous dire, ce qu'un motif d'aversion pourroit me faire publier sur des petits bruits qui auroient pû courir parmi nous. Je porte à Vôtre Majesté des pièces que je puis produire incontestablement devant toute la Terre, pour les véritables originaux des Lettres & des Réponses que l'Ambassadeur du Roy Très-Chrétien, Monsieur *du Vernay-Bou-*

D

à quelle
le ainsi
réunion
dans la
ont tous
possible
s. Mais
eu tout
oit. Les
r n'ont
e d'y a-
gne, on
la piété
ceux de
e, pour
r mon
ommis-
ignes à
Il n'est
e douter
que

cauld, qui est icy présent, a écrites au Chef des Mécontents le *Comte Tékély*, ou reçûës de luy. Ces pièces découvriront à Vôtre Majesté, & d'une manière évidente, les affaires que Monsieur *du Vernay* a traitées avec tant de secret & de circonspection avec Monsieur *Tékély*; & les raisons qu'il a eu de vous cacher avec tant de précaution la Commission qu'il avoit dans ce Royaume.

Je prie très-humblement, Vôtre Majesté, de vouloir se souvenir avec combien d'instances je luy ay demandé, qu'Elle éloignât de sa Cour & de ses Etats le Sieur *du Ver-*

may, comme pernicieux à
 l'Empire & à la Pologne. Vous
 vouliés, GRAND ROY, des
 témoignages & des preuves
 invincibles de ce que j'avan-
 çois. Les voicy telles que vous
 pouvés les fouhaiter; & je me
 persuade qu'elles suffiront,
 pour vous faire juger nécessai-
 re la sortie prompte du Sieur
du Vernay de vôtre Royaume.
 Mais je crains de fatiguer Vô-
 tre Majesté par un long dis-
 cours. Je passe mille choses
 que je pourrois ajoûter; Ce
 Memoire suffit. Je vous le
 présente avec un très-profond
 respect.

nt, a
 écon-
 ou re-
 es dé-
 ajesté,
 dente,
 eur du
 tant de
 tion a-
 & les
 ous ca-
 caution
 avoit
 ement,
 uloir se
 n d'in-
 mandé,
 Cour &
 du Ver-

MEMOIRE

Présenté au
ROY DE POLOGNE,

Par Monsieur

ZIEROWSKI,
Résident de l'Empire;

*Qui fut lû en présence de Sa
Majesté Polonoise, & de-
vant les Princes & Ministres
de sa Cour; à Iavarovie, le
6. Octobre, 1682.*

Depuis le dernier Mé-
moire que j'eûs l'hon-
neur de présenter à Vôte

tre Majesté, j'ay tâché, comme me l'avoient conseillé les illustres Messieurs du Sénat, de me pourvoir de quelque pièce, qui fit voir avec évidence les correspondances que les Agens du Roy de France ont dans vôtre Royaume avec le Comte *Tékély*, Chef des Mécontents de Hongrie. Il falloit vous apprendre aussi quels sont les pactes & les conventions passées entre eux; qui vont, comme je disois, à la rupture de la Paix & des Traités, qui sont entre Vôtre Majesté & l'Empereur mon Maître. Vous ne pouviés guère l'apprendre d'ailleurs que par moy. Je sçay

RE

GNE,

K I,

ire;

e de Sa

de

Ministres

ovie, le

er Mé-

s l'hon-

Vôtre

que les Ministres du Roy de France asseuroient tous les jours V^{ostre} Majesté, qu'ils n'entreprendroient rien de tel; & qu'on leur imposoit. Et on ne pouvoit plus soupçonner les François de mauvais dessein contre l'Empire, après la déclaration que le Roy de France fit en levant le blocus de devant Luxembourg. Sa Majesté Très - Chrétienne, voulut informer toute l'Europe de sa conduite en cette occasion; & on eut soin de porter sa déclaration dans toutes les Cours des premiers Princes Chrétiens. Le Roy de France y déclare en beaux termes, qu'ayant appris la

nouvelle des mouvemens qui se font en Orient contre l'Empire, il n'avoit voulu rien exécuter qui pût empêcher Sa Majesté Impériale & la Très-Auguste Maison d'Autriche, d'opposer toutes ses forces à celles du Turc & de songer au bien commun de toute la Chrétienté.

Cela ne pouvoit nullement laisser croire à Vôte Majesté, que les François fussent ligués avec les Mécontens & avec les Turcs, & qu'ils contribuassent à la prise & au saccagement des places de Hongrie ; Car cela paroît tout-à-fait opposé à de si belles déclarations. Mais Dieu le dé-

fenseur & le vengeur des Chrétiens , a fait tomber entre mes mains des pièces, que je porte au pied du Trône de V^ôtre Majesté , & que je produis aux yeux de tout le monde. Ce sont les Lettres & les correspondances du Sieur *du Vernay* avec le Comte *Tékély*, que vous trouverés diamétralement opposées à ces déclarations si dignes de la piété & de la générosité du Roy Très-Chrétien.

Je n'ay usé d'aucun artifice mauvais pour avoir ces Lettres ; je n'ay pas seulement, quoy que je l'aye pû faire, commis des hommes pour observer les François. Et

pour vous dire tout, j'ay eu ces
pièces par le moyen de l'Oe-
conome des biens du Très-il-
lustre Seigneur *Stadnick*. Le
Sieur *du Vernay* après avoir
beaucoup importuné les Moi-
nes d'un Monastère de S. Basi-
le, alla aussi importuner cét
Oeconome, qui est Châtelain
à *Presmiste*. Il fit tant qu'il
s'attira l'indignation de ce
Monsieur, qui par contre-
coup devint mon amy & il a
toujours depuis été fort favo-
rable à mes intentions. Ce
Châtelain arrêta il y a quel-
ques jours quelques Hongrois
qui revenoient de *Nimirovie*,
où ils étoient allé voir le Sieur
Du Vernay: Aussi-tôt il me les

ur des
er en-
s, que
ne de
e pro-
mon-
es &
Sieur
Téké-
amé-
es dé-
a pié-
Roy

rtifice
Let-
ment,
faire,
pour
Et

fit conduire, & porter les Lettres dont il les avoit trouvés chargés. J'eus soin d'abord de les faire transporter dans les Etats de l'Empereur mon Maître, & j'envoyay en même tems les Lettres, afin que tout le monde pût juger, si je soupçonnois mal à propos le Sieur *du Vernay* d'outrepasser les ordres de son Maître.

Assûrément cét Agent, ce Ministre, cét Espion, cét Ambassadeur, je ne sçay comme l'appeller, je veux parler de Monsieur *du Vernay*, a fait un grand outrage à toute la Chrétienté. A l'Empereur, d'avoir fomenté ou tramé tout ce qui s'est fait contre

luy. A V^ôtre Majesté, d'a-
voir à v^ôtre insçû & dans v^ô-
tre Royaume, comme s'il eût
été chés luy, entretenu un
commerce si indigne & si per-
nicieux, & durant si long-
tems. J'ajoûte pour l'intérêt
de v^ôtre Royaume, que cette
conduite a donné lieu de
croire au monde, que les Po-
lonois étoient assés aveuglés,
pour ne pas voir les malheurs
que leur voisinage leur faisoit
craindre, & qu'ils vouloient
se mettre le poignard dans le
sein eux-mêmes, en souffrant
chez eux le Sieur *du Vernay*.
Son procédé paroîtra aussi
sans doute fort injurieux au
Roy de France, en ce que la

Postérité pourra juger & croire, que le grand Roy, Louis XIV. a autorisé ou ordonné ce que le Sieur *Du Vernay* son Agent a fait en son nom.

Vôtre Majesté ne trouvera pas mauvais, qu'on ait fait sçavoir à Messieurs des Assemblées de Francfort & de Ratisbonne, les belles expéditions des François avec les Turcs & les Rebelles de Hongrie dans vôtre Royaume, qui depuis tant de Siècles a demeuré étroitement uny avec l'Auguste Maison d'Autriche, & qui a toujours reconnu son propre intérêt à conserver à l'Empire le Royaume de Hongrie, croyant ne pouvoir

se soutenir en Pologne, si la Hongrie venoit à déchoir.

Il y a tantôt un an que le Sieur *Du Vernay* court en divers endroits des Etats de Vôtre Majesté, au voisinage de la Hongrie. Il prétente toujours les ordres de son Maître; Comme si on ne voyoit pas que *Dantzic*, ou *Rogio-mont*, qui sont les endroits par où passent les François, ne seroient pas plus près & plus propres pour recevoir tous les ordres que le Roy de France pourroit envoyer. Il se tient donc là, pour observer de près les affaires de Hongrie, peut-être aussi pour être tout porté, pour aller féliciter le

croi-
 ouis
 onné
 y son
 a.
 uvera
 t fait
 s Af-
 & de
 expé-
 ec les
 Hon-
 e, qui
 a de-
 avec
 riche,
 u son
 ver à
 e de
 uvoir

Comte *Tékély*, & pour s'applaudir avec luy des progrès que les Turcs pourroient faire en ce pays avec les moyens qu'il leur en fournissoit.

Je prie, V^ôtre Majesté, qu'après avoir vû le Mémoire que je luy présente, & après qu'Elle sera convaincuë de tous les artifices dont les François se sont servis en ce Royaume; Il luy plaise d'ordonner que le Sieur *du Vernay* sorte de ses Etats, puisqu'il y abuse de sa Charge au préjudice de la Chrétienté, & qu'il se rend indigne de la protection que donne le droit des Gens.

Vous le pouvés, GRAND ROY, avec d'autant plus de justice, que l'Eglise Romaine vôtre Mère, tient pour excommuniés; ceux qui prennent le party des Infidèles, soit en portant les armes parmi eux, soit en traitant avec eux. Le Sieur *du Vernay* s'est attiré cela, & s'il est puny, comme il le mérite; le Roy Très-Chrétien le bannira de son Royaume, pour avoir outrepassé ses ordres, & interefsé l'honneur & la reputation de son Maître. En effet, il a exercé son brigandage au nom du Roy de France, & violé la parole de son Maître, agissant en tout contre la

s'ap-
rogrés
t faire
oyens
jesté,
moire
après
de
nt les
en ce
e d'or-
Vernay
qu'il y
préju-
, &
de la
e droit

bonne foy, qui ne se trouve-
roit ailleurs, que dans la bou-
che d'un Prince & d'un Roy,
si elle venoit à manquer dans
le Monde.

Je ne doute point, GRAND
ROY, que toutes mes instan-
ces pressantes, réitérées & si
justes, n'ayent à la fin leur é-
fet. L'Alliance & les Traités
qui sont entre ce Royaume &
l'Empire, le demandent à Vô-
tre Majesté ; Je la prie aussi
avec un très-profond respect,
de m'honorer de quelque part
en sa bienveillance.

LET.

LETTRE

De Monsieur

DU VERNAY,

à Monsieur

LE COMTE

EMERY TEKELY

MONSEIGNEUR,

J'ay reçu avec beaucoup
de joye, les Lettres que vous
me fîtes l'honneur de m'écri-
re du Camp devant *Filleck*,

LET-

incluses dans le paquet de Monsieur nôtre Ambassadeur à Constantinople. Toutefois j'ay été un peu surpris, que vous les eussies cachetées avant qu'il les eût veuës. Je m'étonne aussi que vous ne me disies rien, du Siège de *Filleck*. Je ne doute point pourtant, que cette place ne soit présentement en vôtre pouvoir. Monsieur *Iaigel* sçaura par mes dernières Lettres, comme j'ay tâché par diverses fois de luy envoyer ce que je luy ay promis, & luy faire tenir ce que j'ay reçu; mais l'occasion m'a toujours manqué. Quand vous m'enverrez quelqu'un de vos gens,

ordonnés-leur de ne pas entrer chés moy que de nuit, afin que nous fassions nos affaires à l'insçû de tout le monde. Mais ce dont je les prie le plus, c'est qu'ils prennent garde sur toutes choses de ne pas prendre le chemin qui mène droit de *Iavarovie* à *Nimirovie*; Car il y a icy plusieurs Cavaliers Polonois, qui de l'ordre du Sérénissime Roy de Pologne, visitent, fouillent & arrêtent tous les étrangers qui passent. Le plus sûr est, à mon avis; qu'ils laissent *Premiste* & *Ioreslavie* à main droite, & qu'ils tiennent le chemin qui mène à *Sandomirie*; de peur qu'on ne les voye en-

(92)

entrer dans *Nimirovie*, où je suis environné de surveillans. Je vous recommande les incluses & vous prie de les faire tenir à leur adresse à la première commodité. J'auray la même diligence pour tout ce qu'il vous plaira m'ordonner. Je suis de tout le cœur,

MONSIEUR,

Vôtre très-zélé Serviteur,

DU VERNAY-BOUCAULD.

A Nimirovie, le 22. Sept. 1682.

Au dos de la Lettre est écrit.

Au Très-Illustre Seigneur, le Comte Emery Tékély, Seigneur de Kesmark & d'Arve, Général de l'Armée de Hongrie, qui combat pour la Patrie.

L'Audiance finie, Sa Majesté Polonoise dit, qu'Elle étoit convaincuë du commerce des François avec les Mécontens. Elle marqua être fort fâchée qu'on luy eût ainsi caché la chose. Le lendemain quelques Officiers, des premiers de sa Cour eurent ordre, d'aller faire commandement au Sieur du Vernay de sortir incessamment du Royaume. Il dit, qu'il exécuteroit l'ordre de Sa Majesté, mais qu'il prioit fort ces Messieurs de luy donner quelques jours, pour qu'il pût prendre le Carrosse de Transylvanie. D'autre part le Resident de l'Empire fit faire diligence & avec beaucoup de succez. Car le porteur des Lettres de Monsieur Du

où je
ans.
s in-
faire
pre-
ray
tout
lon-
r,

eur,
LD.

le
eur
éral
om-

Vernay, appelé Kelemeschi, fut de retour à Nimirovie avant son départ. Ce porteur étoit accompagné de ceux que Tékély envoyoit au Sieur Du Vernay avec ses Lettres & celles de son grand Agent & Confident Jaigel. Ces porteurs furent arrêtés, & l'on intercepta les Lettres qu'ils avoyent. Ces Lettres étoient écrites partie en Caractère ordinaire, & partie en Chifre. On les trouvera icy rapportées mot à mot.

LETTRE

DU

COMTE TEKELY,

à Monsieur

DU VERNAY.

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous n'ayés careffé Monsieur *Valentin Nemessani* mon Envoyé. Il m'a toujourns été fidèle & fort attaché à mes intérêts. Les recommandations que

fut
son
m-
en-
a-
son
Jai-
vré-
tres
é-
été-
ifre.
ées

vous luy donnâtes touchant les affaires qu'il vous communiqua luy seront fans doute d'un grand secours auprès du Roy Très-Chrétien. Je vous suis obligé de tout ce que vous avés pour luy , je vous le reconnoîtray dans l'occasion. Il est tems que je vous apprenne l'état présent de mes affaires. Après que j'eus pris *Cassovie* , & réduit quelques Forteresses à l'entour ; j'allay attaquer avec les Troupes du Vizir de Bude, le fameux Fort de *Filleck*. Ceux qui étoient dans la place refusèrent d'abord de se mettre sous ma protection. Mais après un Siège de deux semaines , ils
me

me vinrent supplier de les recevoir à composition. Je leur accorday, ce qu'ils me demandoient; qui étoit, que les Soldats de la garnison & les gens qui étoient dans la Place, fortiroient & prendroient avec eux, tout ce qu'ils pourroient emporter sur les épaules. Ensuite, je fis raser le Fort, à la vûë de l'Armée Impériale, qui étoit près de là, dans les Montagnes. Elle en est sortie, selon que je viens de l'apprendre; & après avoir pillé la ville de *Vieuxsols*, & autres lieux, elle se retire à grandes journées. J'ay dessein de poursuivre les Impériaux & de les chasser loin, afin de réta-

E

(98)

blir mon pays en sa première
liberté. A la fin l'Empereur se-
ra obligé de céder par nécessi-
té, ce qu'on luy a demandé,
comme une grace. Le Ciel a
été touché de mon sort; un
peu tard à la vérité, mais j'es-
père aussi, qu'il en tirera une
d'autant plus grande & plus
prompte vengeance. J'auray
soin, Monsieur, de vous apren-
dre toutes mes autres affaires.
Cependant, je vous prie, d'être
toujours mon Amy. Je suis,

MONSIEUR,

Toujours prêt à vous servir,

Emery Thékély.

Au Camp devant Filleck,

le 18. Sept. 1682.

*Au dos est écrit, Au Très-Illustre Seigneur
Monsieur du Vernay-Boucauld, Ambas-
sadeur Extraordinaire du Roy de France*

LETTRE

de Monsieur

PIERRE JAIGEL,
Commandant dans Cassovie.

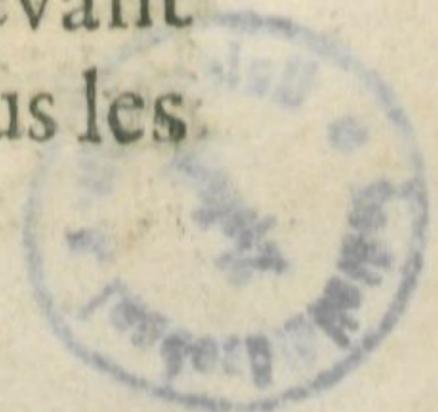
à Monsieur

DU VERNAY.

MONSIEUR,

Mecrédy dernier nous
prîmes & fîmes raser le Fort
de *Filleck*, où furent tués plus
de mille Janissaires. Après ce-
la, le Visir fit conduire devant
notre Illustre Comte, tous les

E 2



(100)

Hongrois qui s'y trouvèrent, qui étoient sous la domination du Prince de Transylvanie, Ensuite tous les Etats de la Haute-Hongrie assemblés, Monsieur *Tékély* fut proclamé Roy, & confirmé en cette qualité, par le Grand Seigneur Turc, qui luy a envoyé de la Porte, un Chapeau pour Couronne, avec un Etendart & un Sceptre. Après la cérémonie, le Comte refusa fort modestement, le titre de Roy. Il se contente de celuy de Prince Regent de Hongrie; Ses Titres sont, E M E R I C U S T H O K O L I, *Princeps ac partium regni Hungariae Dominus, &c.* Après cette E-



lection, le Visir luy a donné
 les meilleures Troupes pour
 aller poursuivre à la tête de
 l'Armée, celles des Impériaux.
Caprara, après avoir déserté
 les Montagnes, pillé les Villes
 & abandonné les Forts *Vigles*
 & *Zolian*, s'est enfin retiré,
 & a pris son chemin vers
Threnezin. Nous aurions fait,
 Monsieur, quelque chose de
 plus, mais nous n'avons pas
 reçu ce que vous nous aviez
 promis, & sans ce secours,
 nous sommes obligés d'aller
 doucement en affaires. Mon-
 sieur *Nemessani* est parti pour
 aller traiter des affaires à la
 Cour du Roy de France. Il
 a besoin de votre recomman-

(102)

ation; on luy a ordonné qu'il
agît en tout à vôtre honneur.
Nous vous enverrons bien-
tôt un Exprés , faites-luy ,
je vous prie , pour l'amour de
Dieu, une somme autant gran-
de que vous pourrés. Je de-
meure toujourns comme je le
dois ,

M O N S I E U R ;

A Cassovie, le 22.

Sept. 1682.

Vôtre très-obligé Serviteur,
PIERRE JAIGEL.

Au dos est écrit ,

Au Très-Illustre Seigneur, Mon-
sieur du Vernay-Boucauld,
Ambassadeur Extraordinaire
du Roy de France.

Après que le Résident de l'Em-
 pereur ent produit une seconde
 fois ces pièces, & que les jours
 qu'on avoit accordés furent ex-
 pirés, Sa Majesté Polonoise, fit
 dire à Monsieur le Marquis de
 Vitry, Ambassadeur de France
 en Pologne, de faire retirer au
 plutôt Mr. du Vernay, qu'on é-
 toit las d'apprendre tous les jours
 de ses nouveaux complots. Il au-
 ra sans doute obéi à cet ordre du
 Roy de Pologne.

On a trouvé à propos de met-
 tre icy les Lettres de la façon
 qu'elles ont été écrites; & cela
 pour satisfaire les personnes qui
 ne se payent que d'Original.

qu'il
 neur.
 bien-
 -luy,
 ur de
 gran-
 e de-
 je le

viteur,
 GEL,

Mon-
 cauld,
 inaire

*Litera Ablegati Gallici Du
Vernay, ad primarium Re-
bellium Ductorem Emeri-
cum Thokolium.*

Illustrissime Domine, Do-
mine mihi Observandissi-
me.

Scriptas ad me septimâ hu-
jusce Mensis ab Illustrissima
Dominatione Vestra ex Ca-
stris ad *Fileck* positas literas,
simul cum ad Portam Otto-
mannicam Oratoris nostri in-
clusis, grato animo accepi.
Sed non sine aliquo stupore,
quod antequam ad ejusdem
manus pervenissent, resignatæ

fuerunt. Miror etiam, quod
de o b fi di o-

44, 2, 300, 147, 44,

ne Fi le c ki

280, 187, 252, 13, 20, 9, Il-
lustritas Vestra nihil ad me.

ja m

Spero attamen 225, 42,
sua a esse in po te s-

362, 1, 183, 232, 313, 374, 48,
ta te

373, 374. Ex ultimis meis ad

Jaigel

Dominum 4 6 7, intelliget,
quo ti es pro mi f-

333, 375, 164, 319, 264, 48,
fo ru m fi de m

361, 343, 22, 187, 146, 42, li-
ha be-

berare; & quidquid 272, 107,

E 5

Du
Re-
meri-

Do-
lissi-

hu-
ima
Ca-
ras,
tto-
i in-
epi.
ore,
dem
atae

(106)

o per la tu m vo
44, 316, 251, 377, 22, 391,
lu e ri m sed de fu-
255, 5, 341, 22, 365, 146, 189,
i t fe m pe r occasio
9, 49, 359, 22, 311, 47, 303,
fi ex fu i s,
Aliquos 360, 166, 362, 9, 48,
homin es ad me mi t-
218, 164, 72, 263, 264, 29,
re t non
374, 29, Illustritas Vestra, 286,
de be n t ni fi
146, 107, 43, 49, 281, 360,
no c te do mu m me-
282, 3, 374, 148, 266, 22, 263,
a m in g re di u t
1, 22, 232, 7, 340, 147, 50, 49,
in f ci i s om ni-
232, 48, 119, 9, 48, 298, 281,

(107)

bu s e a fa ci a mus

110, 48, 15, 1, 185, 119, 1, 277,

ma gi s

quæ à nobis 262, 204, 48,

de fi de ra n tu

146, 360, 146, 339, 43, 377,

r. Ca ve re de be

47 117, 389; 340, 146, 107,

n t et i am im p ri

23, 49, 165, 9, 75, 231, 45, 341,

mi s ne it i ne ri

264, 48, 280, 235, 9, 280, 341,

se f e commit ta n

359, 48, 5, 1 2 6, 373, 23,

t quo Ja va ro vi

29, 333, 225, 388, 342, 390,

â re c tè Ni mi ro-

1, 340, 3, 374, 281, 264, 342,

vi am e ò

390, 142, ducitur, 5, 44,

E 6

(108)

quo d fu n t per mu
333, 14, 362, 43, 49, 316, 266,
l ti E qui te s
41, 375, 15, 332, 374, 48,
Serenissimi Poloniae Regis
ju f fu ex p lo-
229, 48, 362, 166, 45, 254,
ra to re s à qui bus
339, 376, 340, 48, 1, 332, 116,
vi a to re s om ne
390, 1, 376, 340, 48, 298, 280,
s per f c ru ta n-
48, 316, 48, 13, 343, 373, 23,
tu r de ti ne n tu
377, 47, 146, 375, 280, 23, 377,
r que ita que
47, 331. Existimo 246, 331,
Securi ta te in major
364, 9, 373, 374, 22, 268,

em esse P re mi s
 161, 183, 45, 340, 264, 48,
 li a m et Ja ro s-
 253, 1, 22, 34, 225, 342, 48,
 la vi a m ad d ex-
 251, 390, 1, 22, 72, 4, 166,
 te r am re li n qua
 374, 37, 75, 340, 253, 23, 330,
 n t ve ni en te s
 43, 39, 389, 281, 160, 374, 48,
 ad me Sa n do
 72, 263, quasi, 353, 23, 148,
 mi ri a m te ne re
 264, 341, 1, 22, 374, 280, 340,
 n t u n de Ni mi-
 43, 49, 50, 43, 146, 281, 264,
 ro vi a m in g re-
 342, 390, 1, 22, 232, 7, 340,
 di vi de re n tu
 147, 390, 146, 340, 23, 377,

(110)

r Qui a ex p lo. ra-
27, 332, 1, 166, 25, 254, 339,
to ri bus u n di que
376, 341, 116, 30, 43, 147, 331,
ci n c tu s fu m.
119, 43, 13, 377, 48, 362, 22.
Adjunctas Illustritati Vestrae
recommendo, ut primâ certâ
occasione transmittere digne-
tur. Utar ego pari diligentia
in iis omnibus, quæ à me de-
siderare poterit. Cum toto a-
nimo sum, & maneo,

Illustritati Vestrae

Paratissimus servus,

Nimiroviæ 22.

Sept. 1682.

DU VERNAY-BOUCAULD.

Inscriptio Tituli ; Illustrissimo Do-

(III)

mino Comiti, Emerico Thö-
kölio : Hæreditario in Kes-
mark, & Arva, Exercitûs
Ungarici pro Patria militan-
tis, Generali, Domino, & A-
mico mihi Confidentissimo,
Observandissimo.

Literæ Thekely ad Du Vernay.

Illustriss. Domine, mihi
Observandissime.

Nullus ambigo, quin Illu-
striss. Dominatio Vestra Ab-
legatum meum, Egregium *Van-*
lentinum Nemessani, pro sin-
cero ejusdem hæctenus sem-
per declarato erga me affectu
& candore, favorabiliter
prosecuta sit, & negotiorum,

(112)

medio ipsius coràm declarato-
rum, cur sui, multum efficaci
sua recommendatione, apud
Christianissimum Galliarum Re-
gem pondus addiderit: quo no-
mine obligatum me ad reci-
procationem parilis dexteri-
tatis *Illustriss. Dominationi*
Vestræ exhibendæ, declaro.
Porro quam rerum faciem
progressumque res meæ ha-
buerint hucusque *Illustriss.*
Dominationi Vestræ pro de-
bito necessitudinis mutuæ re-
scribendum censui: Nempe
occupatâ *Cassoviâ*, & *Arci-*
bus quàm - plurimis jugum
subire coactis, *Budensi* *Vezi-*
xio copiisque *Turcicis* auxilia-
ribus *Eilekinum* *Fortalitium*

aliàs famosum, nolens prote-
 ctioni meæ sese subdere, post
 obsidionem spatium duarum
 hebdomadarum toleratam,
 ad conditiones pacis acceptan-
 das, suppliciter provolvi (Prae-
 fidiariis & cunctâ plebe eò co-
 actâ, cum sarcinulis, quas qui-
 vis humeris suis sustentare ef-
 ferreque poterat, liberè di-
 missis) compulsus, & con-
 sequenter dirutum est, Ger-
 mano milite in proximo circa
 montanas oberrante, & hæc
 conniventibus oculis intuen-
 te, qui impar viribus ad resi-
 stendum, se ex montanis civi-
 tatibus (uti rumor est recen-
 ter allatus) proripuit, & ex-

ato-
 ficaci
 apud
 Re-
 no-
 reci-
 teri-
 ioni
 aro.
 iem
 ha-
 triff.
 de-
 e re-
 mpe
 rci-
 gum
 ezi-
 ilia-
 ium

pilatâ civitate *Vetero-Sôliensi*,
 aliisque locis, regressum præ-
 cipitare dicitur, quocum For-
 tunæ aleam subire animus est,
 nec prætermittitur occasio
 eundem proffigandi, Pa-
 triamque hanc in tranquillum
 statum pristinae libertatis re-
 ponendi, ut quæ Cæsar sup-
 pliciter rogatus remittere no-
 luit, invitus cedere cogatur,
 Nemesei Divinâ fortis meæ mi-
 seratâ serò quidem, at eò gra-
 viùs ultionis pœnas repeten-
 te. Quid posthac rerum ge-
 rendarum occurrerit, genui-
 nè Illustriss. Dominationem
 Vestram informare haud præ-
 termittam. Me de cætero be-

(115)

nevolentiã ejusdem recom-
mendans, maneo,

Illustrissimæ Dominationi
Vestrae,

*Dat. ex Castris Hun-
garicis ad Fillek po-
sitis die 18 Sept. 1682.*

Ad officia paratus,

EMERICUS THEKELI.

Inscriptio : Illustrissimo Domino
Du Vernay-Boucauld, Chri-
stianissimi Regis Galliarum
Legato Extraordinario, mihi
observandissimo,

Litera Petri Jaigel, Commen-
dantis Cassoviensis ad
Du-Vernay.

Illustrissime Domine mihi
colendissime.

Præterito die Mercurij, oc-
cupato & deleto Fortalitio
Filleck, ubi plusquam mille
Jeniczarones perierunt, Post-
hac primùm omnibus Hun-
garis, qui penes Principem
Transylvaniæ fuerant, ad Do-
minum Comitem per Vezi-
rum pulsus, cum summa so-
lemnitate, præsentibus Co-
mitatibus, & universis Stati-
bus Regni Hungariæ Superio-
ris est in Regem electus, & à

Turca confirmatus, elevatusque Princeps Comes, cui à Porta pileus, loco Coronæ oblatum, item Vexillum & Sceptum: qui finitâ electione, recusavit se uti titulo Regis, sed titulo Principis, cuius titulus est talis: *Emericus Thokoli Princeps, ac Partium Regni Hungariæ Dominus, &c.* Finitis his, selectam militiam Vezirus dedit Domino Comiti, ut fugientem Exercitum Germanicum prosequeretur Princeps noster. *Caprara* deprædatis montanis civitatibus, derelictis Fortalitiis *Vigles & Zolian*, discessit & abiit versùs *Threnezin*. Illustriss. Domine & majora

(118)

facere potuissemus, sed quia
videmus Vestrae Illustritatis
maximam a pro mi ssa

267, I, 319, 264, 48, 358,
non adimpleri, & hic caren-
tes mediis, mitius debemus

Nemessania bi vi
agere. 466, I, 108, 390,
t ad Regem Galliae.

29, 72, 420, Necess-
sum est, ut Vestra Illustritas
optimè ibi recommendet ne-
gotia nostra, commissum est
ipsi ut omnia ibi agat cum
honor e Illustris Vrae.

219, 15, 438, Brevi
ad
mittemus expressum 72,
Illustr. Vestram in Ja ro

438, 232, 225, 339.

(119)

s I o
48, 21, 24. Rogo per amo-
mi t ta t
rem Dei 264, 29, 373, 29,
ho ne s ta m
215, 280, 48, 373, 22. Quo-
tam. Ego interea sum sem-
per, & maneo quisquis debeo
esse, &

Illustritatis Vestrae

Servus obligatissimus

Cassoviae 22.

Sept. 1682.

PETRUS JAIGEL:

4 6 7.

Inscriptio: Illustrissimo Domino *du*
Vernay-Boucauld, Christianissimi
Regis Galliarum Legato Ex-
traordinario, mihi Colendissi-
mo.

F I N.

///

Par. III 4709

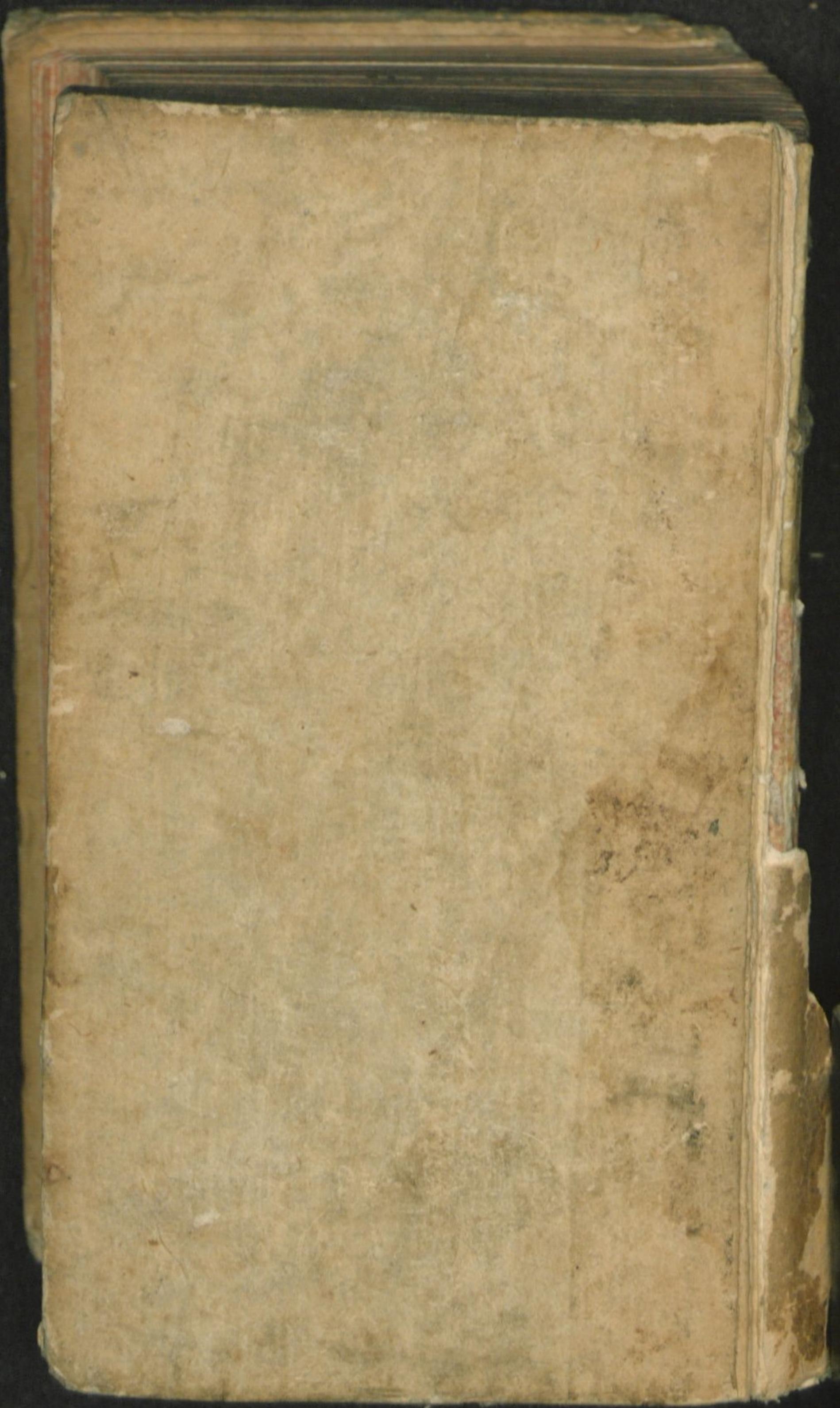
ULB Halle

3

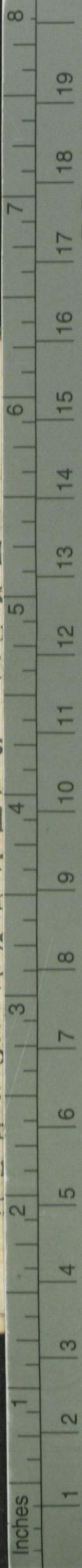
004 772 393



0077



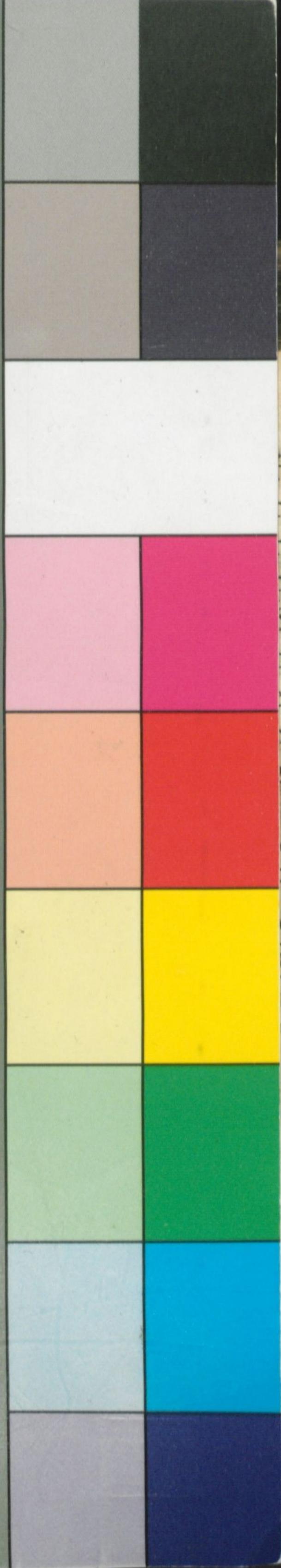
les
la g
tre f
faire
pou
nici
me
nois
fran
ne l
Car
mor
nées
pre
pou
trop
trés
mer
fiou
com



Kodak
LICENSED PRODUCT

KODAK Color Control Patches © The Tiffen Company, 2000

Blue White 3/Color Black
Cyan Magenta
Green Yellow
Red



favori
ens d
noisse
eut-é
& co
qu'ils
ennen
oli leu
ge, le
ourne
olog
Monfi
gauro
naxim
olitic
lus e
oint
ue ce
atre a

